

## PRESENTATION DE LA CARTE DES ZAE<sub>nR</sub> DES PORTES EN RÉ

### 1/ Méthodes de travail retenues par les communes de l'île de Ré

Il a été décidé que la communauté de Communes de l'île de Ré coordonne l'élaboration de ces zones d'accélération en partenariat avec les communes.

Les principes d'élaboration des cartes ont été validés par les dix Maires de l'île de Ré :

-en l'absence de connaissances quant aux potentiels de production d'énergies renouvelables hors énergie solaire (éolien, géothermie notamment), **le travail se focalisera sur l'énergie solaire.**

-la production d'énergie solaire s'effectuera grâce à :

- Quelques projets de fermes photovoltaïques au sol à confirmer : Les Gâchettes et Les Chênes verts au Bois-Plage et Les Charbonnières à Rivedoux.
- Des ombrières sur les parkings de plus de 1500m<sup>2</sup> en zones urbaines du PLUi, non arborés, non végétalisés, en dehors des périmètres de protection des monuments historiques et des Sites Patrimoniaux Remarquables. La surface des ombrières correspondra à 50% de la surface du parking. Deux sites ont été ciblés pour la commune des Portes-en-Ré : le parking de la Françoise et le parking des Chaussées. **Le potentiel de production estimé pour la commune est de 490MWh/an. Ce qui correspondrait à la consommation d'environ 245 habitants.**
- Et les panneaux en toiture. Dans chaque zone du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, la commune doit définir un pourcentage d'équipement : cela correspond à la proportion de bâtiments sur lesquels des projets d'installation de panneaux photovoltaïques pourraient voir le jour à moyen terme.

Sur la base des propositions des communes, la CDC a élaboré des cartes et calculé le potentiel de production photovoltaïque par commune, en MWh/an.

### 2/ Energie renouvelable ciblée : les panneaux photovoltaïques en toiture,

Les pourcentages de bâtiments pouvant potentiellement être équipés de panneaux photovoltaïques selon les zones du PLUi, qui ont été estimés par la commune, sont les suivants :

	Ua	Ub	Uc, Ud	Ue, Ux	A	Neq	Aor	Nep	Nth	1AUe
Les Portes en Ré	5%	5%	10%	30%	20%	20%	0%	-	-	-

**Le potentiel de production estimé est de 2 908 MWh/an.**

Le potentiel total de production photovoltaïque (**ombrières + toitures**) est estimé à 3 398 MWh/an, ce qui correspondrait à **la consommation d'environ 1 477 habitants**

### 3/ Planning indicatif

-**Février-mars** : échanges avec les communes,

-**Avril** : concertation du public par les communes,

-**Mai** : modifications des cartes suite aux observations du public,

-**27 juin** : débat en conseil communautaire,

-**Juillet** : délibérations en conseils municipaux et transmission des cartes au Préfet.